

au Pérou, mais rien n'indique qu'il y ait relâché. En 1889, le *Duquesne*; en 1891, le *Dubourdieu* viennent y faire une courte apparition.

Tel est l'historique du développement de nos connaissances sur l'île des Cocos, développement dont le premier terme, le nom du découvreur, nous fait encore défaut. Peut-être la découverte passa-t-elle inaperçue, l'île ne renfermant ni or à exploiter, ni indigènes à convertir; peut-être aussi, ce nom est-il resté enfoui dans quelque carton des Archives des Indes, à Séville. Les Espagnols mettaient autrefois un soin jaloux à laisser dans l'obscurité leurs découvertes à travers le monde, espérant être les seuls à en pouvoir profiter. La relâche n'était pas sans importance à une époque où leurs plus riches flottes sillonnaient ces parages et où le principal souci des navigateurs était de trouver, sur leur route, un abri et une aiguade.

Aujourd'hui, ces préoccupations sont devenues moins pressantes. Les nations maritimes ne cherchent plus qu'à s'assurer à travers les mers une chaîne ininterrompue de points où leurs navires de commerce et leurs bâtiments de guerre puissent trouver, en tous temps, le charbon qui leur est nécessaire; et, à ce point de vue, l'île des Cocos n'a rien perdu de son importance. Demain, comme autrefois, elle se trouvera sur une des grandes voies maritimes du monde et nous devons nous tenir prêts pour le jour, lointain sans doute, mais certain, où le canal de Panama sera ouvert au commerce.

Son occupation s'impose à un peuple qui possède aux Antilles, d'un côté, dans le Pacifique, de l'autre, de grands intérêts coloniaux. Les Anglais ont déjà un dépôt de charbon à Taboga, presque à l'entrée du futur canal. Le charbon se paye de 100 à 105 francs la tonne, à Panama; c'est un tribut dont nous pouvons, nous aussi, facilement nous affranchir.

La France, bien inspirée, songea un instant, croyons-nous, à créer un dépôt de charbon à l'île des Cocos, mais il ne fut pas donné suite à ce projet. Il en est temps encore: le pays est sans maître; sa rade offre un abri aussi sûr qu'au temps des flibustiers et de Vancouver, et ses plages, au pied des montagnes, se prêteraient, sans grand travail, à toutes les installations nécessaires.

De quelque côté qu'on l'aborde, l'île se présente sous l'aspect d'un luxuriant massif de verdure qu'élève hors de l'atteinte des

flots un socle de falaises abruptes. Ces falaises tantôt montent à des hauteurs énormes, tantôt s'abaissent en pentes escarpées sur lesquelles descendent des ruissellements de feuillage. Deux portes échancrent cette ceinture rocheuse: la baie Chatam au nord-est; la baie Wafer au nord-ouest, à un mille l'une de l'autre.

C'est dans la baie Chatam que nous mouillons. Elle s'enfonce d'un demi-mille dans les terres, entre les pointes Pitt, à l'est, et Colnett, à l'ouest. Mais l'espace utilisable est beaucoup plus considérable, grâce à la présence de l'île Nuez (la noix) qui prolonge de 6 à 700 mètres vers le nord la pointe Colnett dont elle est séparée par une passe étroite et profonde. On peut y mouiller, par 11 mètres de fond, à moins d'un quart de mille de la plage; mais le meilleur mouillage est, d'après les Instructions nautiques, par 26 mètres, à un demi-mille de terre.

La rade, largement ouverte vers le nord, ne se trouve exposée qu'aux grains du nord-est qui sont rares, de peu de durée et sans danger. L'île Nuez et la terre elle-même l'abritent des vents dominants du sud et du sud-ouest qui soufflent pendant la plus grande partie de l'année. Le fond, de sable et de gravier, est de bonne tenue et sans roches, ainsi que le constate Vancouver. Le mouillage peut donner abri à quatre ou cinq navires à la fois; c'est plus que n'en compte toute notre division navale du Pacifique.

Vues de la baie, les collines qui l'entourent lui font un cadre d'une fraîcheur ravissante: à droite, l'île Nuez élève jusqu'à plus de 100 mètres sa masse rocheuse d'un gris uniforme; des buissons d'un vert sombre s'accrochent désespérément aux saillies de ses parois à pic; une grotte en échancre la base, vers le nord. À gauche, touchant terre, l'îlot Conique (56 mètres) donne, lui aussi, asile, dans ses crevasses, à quelques arbustes auxquels il distribue parcimonieusement la nourriture qu'y apportent les vents, les pluies et les oiseaux.

Entre les deux, se dresse la montagne couronnée de hautes futaies dont la silhouette se découpe en dentelle sur le ciel. Ici, la forêt descend jusqu'au bord de la mer, baignant son feuillage dans les flots; là, les pentes déboisées se couvrent d'une herbe épaisse et partout, sous la verdure aux teintes d'une variété infinie, dégringolent des ruisseaux qui viennent mourir sur la plage, ou, arrivés au bas de leur course imprévoyante, se précipitent en cascade du haut des falaises. Autour du navire, des bandes de requins se pro-